

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 6 Novembre.

La politique du 16 mai, vaincue dans les élections pour la Chambre des députés, vient d'être également vaincue dans les élections pour les conseils généraux. En écrivant ces lignes, nous espérons recevoir par dépêche le résumé exact et complet de ce grand scrutin national ; mais, dès ce moment, nous pouvons dire que la coalition du 16 mai a trouvé le pays rebelle à ses appels réitérés. Nous sommes heureux surtout d'avoir à constater que, soucieux de son honneur, désireux du maintien de la paix, et pleine d'horreur pour le césarisme, la France a signifié de nouveau à l'empire qu'elle ne voulait point de lui. A peu près partout, sauf dans les huit ou dix départements du sud-ouest, les candidats impérialistes ont été balayés, même quand ils s'appelaient M. de Parieu, M. le prince de Wagram, M. l'amiral de La Roncière Le Noury, etc., etc.

M. le duc de Broglie a également échoué... Mais devant qui?... Devant un bonapartiste? Tel est le résultat de toute l'habileté de M. le duc de Broglie!!! Il a donné plus de 300 candidatures officielles aux bonapartistes, pour la Chambre, et ils l'ont remercié en le renvoyant du conseil général de l'Eure. Nous en sommes tout à fait ravis. Quant on se fie à ces gens-là, voilà ce qui attend les naïfs. Mieux vaut marcher la tête haute et dire avec le poète :

J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.

CORRESPONDANCE

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 4 novembre 1877.

Le Constitutionnel croit savoir que le cabinet, qui a déjà donné sa démission dès le 19 octobre, la donnera définitivement et officiellement le 5 novembre. Le Journal officiel enregistrait le lendemain 6. Les membres du nouveau cabinet seraient choisis par le Maréchal dans les rangs des modérés. M. Dumas, membre de l'Institut, serait nommé ministre de l'instruction publique, et M. Berthaud, ministre de la justice.

D'après le Soleil, la présidence du conseil et le ministère des finances auraient été offerts à M. Puyyer-Quertier, qui serait venu de Rouen pour avoir une conférence à ce sujet avec le maréchal de Mac-Mahon.

La note publiée hier par le Moniteur Universel inspire au XIX^e Siècle les réflexions suivantes :

« Selon nous — ce n'est là qu'une impression, nous nous hâtons de le dire, mais une impression qui résulte de nombreuses observations de détail, — les idées de conciliation seraient rayées de l'ordre du jour de l'Elysée. Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir, dans des circonstances analogues, vingt-quatre heures amener un revirement complet.

» Nous n'avons ni à nous désoler ni à nous réjouir des nouveaux symptômes, le parti républicain n'a simplement qu'à les constater. »

M. Paul de Cassagnac constate avec douleur dans le Pays de ce soir, que le Maréchal paraît décidé à céder au lieu de résister, et il l'adjure de se retirer plutôt que de se soumettre : « Et s'il est vrai, comme nous le redoutons, dit-il en terminant, que le Maréchal soit prêt à manquer à sa mission providentielle, à manquer à son passé, à manquer à

tout, qu'il parte, qu'il parte pendant qu'il est temps encore, non pas pour nous, mais pour lui ! »

La rentrée des cours et tribunaux a eu lieu aujourd'hui avec le cérémonial ordinaire : messe du Saint-Esprit à la Sainte-Chapelle, dite par Mgr le cardinal Guibert, archevêque de Paris, puis audiences solennelles à la cour de Cassation et à la cour d'appel. M. le duc de Broglie, ministre de la justice, qu'on attendait, n'a pas paru à cette cérémonie.

La Liberté annonce que le Maréchal n'ira s'installer à Versailles que jeudi prochain.

Le conseil des ministres qui devait se réunir ce matin, n'a pas eu lieu. Il est question d'une réunion extraordinaire qui aurait lieu demain matin.

M. Léon Say a hâté son retour à Paris afin de pouvoir assister à la séance des gauches du Sénat, qui a eu lieu aujourd'hui, pour entendre le compte-rendu des opérations du comité électoral, qui va se dissoudre aujourd'hui, après cette réunion, sa mission étant terminée.

Le Bien public assure que la combinaison Puyyer-Quertier, mise en avant, hier, par quelques journaux, paraît définitivement abandonnée.

Le même journal prétend que le Maréchal aurait laissé entendre à ses familiers, que si M. d'Audifret-Pasquier refusait de se charger de préparer une combinaison ministérielle, ou, acceptant, n'y parviendrait pas, il se démettrait de ses fonctions.

Réunion des gauches du Sénat

La séance de clôture du comité des gauches du Sénat a été tenue dimanche, rue Louis-le-Grand, n° 9.

M. Calmon, qui présidait, assisté de MM. Hérod et Peyrat, a prononcé un discours dont nous donnons plus loin le texte, et qui a été accueilli par les vifs applaudissements de ses collègues.

De chaleureux remerciements ont été adressés par la réunion aux éminents directeurs du comité, au secrétaire général, M. Herbet, et aux collaborateurs qui se sont associés à l'œuvre de propagande électorale.

M. Herbet, a donné lecture d'un important rapport exposant l'ensemble des opérations du comité, les moyens d'action dont il a pu disposer et le rôle joué par lui dans les divers incidents qui se sont succédé depuis sa constitution.

La réunion, en donnant à ce rapport son entière approbation, a exprimé sa satisfaction des efforts poursuivis avec dévouement et des résultats heureusement obtenus pour le succès de la cause républicaine.

Après la communication de renseignements sur les élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement et l'échange d'observations sur la situation politique, il a été décidé qu'une réunion plénière des gauches du Sénat aurait lieu mardi soir, à 8 heures, à la salle des conférences, boulevard des Capucines.

Parmi les sénateurs qui assistaient à la séance, nous citerons MM. Crémieux, Testelin, Le Royer, Léon Say, Em. Arago, Schœlcher, Victor Hugo, Renouard, Corbon, Scheurer-Kestner, Henri Martin, colonel Meinadier, Bérenger, Tolain, amiral Pothuan, Lucet, Joseph Garnier, Duclerc, Ch. Robin, Jules Favre, Barthélemy-Saint-Hilaire, Feray, Léonce de Lavergne, Schéer, Pelletan, Edouard Char-ton, de Freycinet, Rampón, Paul Morin, Laurent Pichat, Lacomme, Laserve, Jobard, Mazeau, Magnin, Desmazes, Valentin.

DISCOURS DE M. CALMON

Messieurs,

Avant de quitter Paris, au mois de juillet, plusieurs d'entre vous ont émis l'avis qu'il y aurait peut-être utilité à ce que les gauches du Sénat intervissent dans la grande lutte qui allait s'engager, non pas seulement par l'action individuelle de chacun de vous dans les lieux où s'exerce votre influence, mais aussi par l'action collective de vos bureaux constitués en comité électoral central. Ce comité a été immédiatement organisé, et la direction en a plus particulièrement été confiée à M. Hérod, à M. Peyrat et à moi.

Nous avons eu l'heureuse fortune de réunir autour de nous de jeunes collaborateurs dont je ne saurais trop vous dire le zèle, le dévouement, l'aptitude, et l'un d'eux, M. Herbet, qui a bien voulu accepter d'être notre secrétaire général, vous retracera dans un rapport spécial les travaux multiples et divers auxquels nous nous sommes livrés depuis 4 mois. Je me bornerai à constater par quelques chiffres et en quelques mois les résultats de la manifestation solennelle que la France vient de faire.

M. le président de la République, croyant qu'il y avait un malentendu entre le pays et lui, et que la Chambre élue en février 1876 n'était pas l'expression véritable de l'opinion publique, a usé de son droit de dissolution et fait un appel aux électeurs de la France. Préalablement, il avait pris un cabinet de la pensée, suivant les termes du message du 18 mai, était conforme à la sienne, et dans la séance du 19 juin, la Chambre avait voté contre ce cabinet antiparlementaire un ordre du jour de défiance, à la majorité de 363 voix contre 158.

Sur les 363 députés qui ont émis ce vote, 349 seulement se sont représentés devant leurs électeurs, et 290 ont déjà été réélus. Il n'est pas douteux que le mandat des quatre représentants des colonies ne leur soit renouvelé, et que la Chambre ne déclare élus trois autres anciens membres, auxquels des bulletins valables ont été refusés par des commissions de recensement. 297 députés faisant partie de l'ancienne Chambre rentreront ainsi à la prochaine, et, en ajoutant à ce chiffre 28 nouveaux membres, nommés en opposition des candidats officiels, le parti républicain va compter dans la nouvelle Assemblée 325 députés, contre 208 appartenant aux divers partis monarchiques.

Il n'y a donc plus de malentendu. La nation, consultée, a donné sa réponse, et, malgré une pression dont la violence n'a pas eu de précédents, malgré des abus de pouvoirs dont il sera fait sévère justice, cette réponse, contraire à la pensée du message du 18 mai, a été une nouvelle acclamation de la République, et la condamnation éclatante de la conduite et des tendances du cabinet.

La volonté de la nation ne fait plus doute aujourd'hui.

Ce qu'elle veut, c'est qu'à l'instar de la reine d'Angleterre, du roi des Belges, du roi d'Italie, le magistrat honore des fonctions de président de la République n'ait d'autre politique que celle de veiller à l'exécution stricte et fidèle des arrêts de la souveraineté nationale; c'est que le gouvernement soit exercé par des ministres responsables ayant la confiance des représentants qu'elle a élus.

Ce qu'elle veut, c'est, en fortifiant ses institutions, mettre un terme à des intrigues qui, prenant pour prétexte une date constitutionnelle, ne peuvent qu'entretenir l'inquiétude et troubler les transactions.

Ce qu'elle veut, c'est, à l'abri, désormais, des fantaisies du pouvoir personnel, seule cause de ses maux et de ses revers, travailler avec sécurité, achever de réparer ses désastres, recouvrer sa situation dans le monde sans y être une menace pour personne, et ne pas permettre que la paix soit compromise par des menées antipatriotiques.

Ce qu'elle veut, c'est que la religion soit honorée, c'est aussi que le clergé soit respecté, mais qu'il ne lui soit plus loisible de franchir l'enceinte de l'église

pour se mêler aux luttes des partis.

Ce que veut, enfin, la Nation, c'est que les agents chargés de faire respecter la loi n'en soient plus les adversaires, et que les emplois publics ne soient confiés qu'à des hommes franchement dévoués à ses institutions.

Sans ces conditions essentielles, toutes indispensables pour empêcher le retour d'entreprises hostiles, pour prévenir des crises semblables à celle que nous venons de traverser, pour garantir la France contre des aventures et des révolutions nouvelles, aucune transaction n'est possible. D'ailleurs, le pays n'a pas à transiger : il est souverain, et quand il a parlé, toute résistance à ses ordres devient un crime. Mais cette résistance n'est pas à craindre. La saine raison, le sentiment du devoir et du patriotisme prévaudront sur de funestes conseils.

Messieurs, la France vient de donner un grand spectacle. Par sa modération, par son calme, par sa fermeté, par l'esprit politique dont elle a fait preuve en présence de tant d'actes provocateurs et arbitraires, elle a victorieusement démontré qu'elle est mûre pour la liberté et le régime républicain. Elle saura défendre au besoin, elle saura conserver ces biens précieux, suprême récompense des nations sages.

Aussi, c'est avec le ferme espoir que, maîtresse enfin d'elle-même, elle va entrer dans une longue période de repos, de paix et de prospérité; qu'arrivés au terme de notre tâche, je viens avec mes chers collègues, Hérod et Peyrat, vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée, et exprimer notre vive gratitude pour tous ceux qui, de près ou de loin, ont bien voulu nous aider dans l'accomplissement de la mission dont vous nous avez honorés.

REVUE DES JOURNAUX

De deux choses l'une, s'écrie le Journal des Débats, où la République est un mauvais gouvernement destiné à succomber bientôt sous ses fautes, ou c'est un gouvernement comme les autres, sinon meilleur qu'eux, et alors vous pourrez bien lui accorder au moins ces quinze et dix-huit années qui sont la durée moyenne d'un gouvernement en France depuis le commencement du siècle, sans même oublier le premier empire.

« La République n'a pas encore commis une seule faute grave; le pays ne l'accepte pas seulement, il est visible qu'il s'attache à elle davantage de jour en jour. Plus on la lui disputera, plus on voudra la lui arracher, plus on resserrera le lien qui l'unit à elle. Il y a là une force qui est faite de raison, d'affection, de justice, et que nous engageons les partis à respecter. Il pourrait leur en coûter cher de n'en point tenir compte. »

Le Journal des Débats blâme vivement la conduite du ministère. « Avant d'évacuer la place, dit-il, il veut y mettre une garnison. C'est pourquoi nous le voyons tous les jours, avec le plus cynique mépris de toutes les notions de gouvernement accumuler nominations sur nominations. Dans tous les temps, les ministères en partance ont eu pour habitude de faire leur testament en même temps que leurs paquets, et de pourvoir tant bien que mal ceux qui étaient obligés de les suivre. Mais il ne s'agit pas, cette fois, de l'acquiescement convenable et convenu d'une dette; il s'agit d'un acte de vengeance posthume. Les hommes qui sont obligés d'abandonner le gouvernement veulent garder l'administration, et ils placent partout leurs créatures comme une garnison prête à leur livrer la place quand l'occasion se présentera. La moribonde Assemblée qui avait fini par voter la République lui avait légué un gouvernement destiné à l'empêcher de marcher; le ministère de l'ordre moral veut aussi léguer à ses successeurs une administration qui sera en conspiration per-

manente contre son propre gouvernement. Voilà ce que ne peuvent pas, ce que ne doivent pas accepter les hommes auxquels M. le président de la République proposera des ministères. Ils doivent être les maîtres de l'administration, et il ne leur est pas permis de la laisser aux mains des ennemis du gouvernement légal et légitime. Ils ne peuvent assurer le pouvoir qu'avec la garantie qu'ils ne seront pas servis par des traitres. »

Le Temps suppose que le gouvernement espère peut-être qu'il pourrait regagner devant le Sénat, par les fautes de la Chambre, le terrain que ses propres fautes lui ont fait perdre. Mais il sera facile aux élus du 4 octobre de déjouer, dit-il, ce calcul comme les autres. Forts de leur droit et de l'appui du pays, ils sauront éviter les pièges et résister aux entraînements : ils ne voudront pas encourager indirectement, par des fautes de tactique, les derniers efforts de la politique du 16 mai.

Le Pays désillusionné dit que le Maréchal « ne résistera pas » et qu'il cédera. D'après M. P. de Cassagnac, ce sont les orléanistes qui entourent et conseillent « le Maréchal depuis huit jours, qui ont peur ou qui le trahissent » dans l'intérêt « d'un autre, qui attend, impatient de changer de capitale et de troquer Besançon contre Paris. » Le Pays ne veut cependant pas croire que le Maréchal « manque à ses paroles, à ses engagements, à ses serments. Non ce n'est pas possible, s'écrie-t-il, cela n'est pas ! cela ne peut pas être ! Plutôt la démission que l'outrage ignominieux ! Et s'il est vrai comme nous le redoutons, que le Maréchal soit prêt à manquer à sa mission providentielle, à manquer à son passé, à manquer à tout, qu'il parte ; qu'il parte, pendant qu'il est temps encore, non pour nous, mais pour lui ! »

Le Soleil espère que le renouvellement des conseils municipaux « sera le signal du repos pour » le pays qui sera bientôt appelé à diriger tous ses efforts d'esprit et d'intelligence, vers l'Exposition universelle de 1878. »

Nous comprenons, à la rigueur, dit-il, que dans le monde politique et parlementaire, il y ait de nombreuses personnalités qui préfèrent l'agitation à l'apaisement. Mais il n'en est pas de même dans le monde des affaires.

La grande masse des négociants, des capitalistes, des industriels et des agriculteurs est certainement avec les journaux qui prêchent et qui appellent la conciliation et la transaction, parce que la transaction et la conciliation rendent au pays le calme et la sécurité, et qu'il n'y a pas de prospérité, qu'il n'y a pas de travail sans calme et sans sécurité. »

LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Nous avons annoncé que la Chambre des députés se réunira mercredi. Cette première séance sera consacrée, conformément aux articles 1^{er} et 2 du règlement, à l'installation du président et des secrétaires d'âge, puis au tirage au sort des bureaux, et enfin à la nomination d'un président et de deux vice-présidents provisoires.

Le président provisoire procédera ensuite par la voie du sort à la division en onze bureaux. Ceux-ci devront, sans délai, examiner les procès-verbaux d'élection. Ces procès-verbaux seront répartis par ordre alphabétique de départements, et autant que possible proportionnellement au nombre total des élections.

En vertu de l'article 10 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, chacune des Chambres est juge de l'éligibilité de ses membres et de la régularité de leur élection. La Chambre prononcera donc sur la validité des élections ; et le président proclamera en séance publique le nom des députés dont les pouvoirs auront été déclarés validés. Lorsque le bureau aura conclu à l'invalidation, la discussion ne pourra avoir lieu le jour-même de la lecture du rapport.

D'après le règlement, les députés dont les pouvoirs n'ont pas encore été validés peuvent prendre part aux délibérations et aux votes. Toutefois, ils ne peuvent voter sur leur admission, ni dans les bureaux ni en assemblée générale. En outre, ils ne peuvent déposer aucune proposition de loi.

Rappelons que le droit de voter est suspendu pour tout député dont l'admission a été ajournée par décision de la Chambre.

Il ne sera procédé à l'élection du bureau définitif qu'après la constitution de la Chambre, c'est-à-dire quand les pouvoirs de la moitié plus une des 533 députés auront été vérifiés. Après

l'élection du bureau définitif, le président devra informer le Sénat et le Président de la République que la Chambre des députés se trouve constituée.

ORIENT

Le ministère de la guerre de Turquie continue à ne publier aucune nouvelle. Mais un conseil des ministres a été tenu le 2, sous la présidence du sultan, pour faire face aux nécessités actuelles. On assure, à Constantinople que les opérations de la conscription donneront 62.000 hommes, sans compter les 175.000 hommes de réserve qui ont déjà été appelés.

Par contre, une armée russe, dite armée des Balkans, forte de 70.000 hommes serait en formation. Elle traversera les Balkans avant le commencement de l'hiver et terminera la campagne en s'avançant sur Andrinople sans attendre la chute de Plewna ou le résultat des opérations de l'armée du Czaréwitch.

Le prince Hassan a pris le commandement d'un corps formé de Turcs et d'Égyptiens qui est destiné à faire face au général Zimmerman.

Une dépêche de Raguse annonce que les Monténégrins se disposent à attaquer Klabok. Dans le voisinage de Trebinje, il y a un détachement turc fort de trois bataillons. Les soldats qui les composent sont des rédifs tous en misérable condition.

Il se confirme que le général Tottleben a reçu pleins pouvoirs en vue de la prise de Plewna, que les Russes sont résolus à enlever, coûte que coûte. Le czar appuie les efforts du général, et par sa présence de tous les instants au milieu des troupes, qu'il encourage ainsi.

Vendredi, entre Hobozia et Routschouck, quelques bombes ont été échangées. Les Turcs tirent davantage sur Girvigwo. Plusieurs obus turcs ont causé des dégâts dans la gare et dans la ville.

Du côté de l'Asie, l'on annonce que l'avant garde du général Tergoukassoff, composée de cavalerie et d'artillerie, est arrivée à Kassan-Kulo. L'infanterie de ce même corps était attendue dans la vallée de l'Araxe. La colonne qui occupe Olti a été renforcée par une partie du corps de Kion et opérera au nord contre Erzeroum.

Le bombardement de Kars continue, mais les forces d'investissement ne sont pas considérables. Les Russes ont 15 bataillons à Tiflis. On croit qu'Erzeroum se rendra avant Kars.

Le chef turc Ichamyl a adressé au ministère de la guerre Ottoman, la dépêche suivante datée du 1^{er} novembre : « Malgré la surprise nocturne d'Kassan-Kalé, nous sommes parvenus à nous échapper, grâce à l'obscurité. Moossa et plusieurs autres pachas ont manqué être faits prisonniers. Nous occupons maintenant des positions imprenables. »

L'Exposition universelle de 1878.

Chaque jour amène de nouveaux progrès dans les travaux du Trocadéro et du Champ-de-Mars.

Dans la partie des constructions dont l'Angleterre dispose, et qui comprend une très-longue façade intérieure, nos voisins ont eu l'ingénieuse idée de diviser les maillages de cette façade en sections se rapportant aux diverses époques de leur architecture. La partie centrale de cette ligne de constructions est à peu près achevée. L'architecte, venu tout exprès de Londres pour diriger ces intéressants travaux, a donné un spécimen du style du quinzième siècle.

Cette partie de la section est destinée aux salons de réception du prince de Galles, président de la commission anglaise de l'Exposition de 1878. L'aménagement intérieur a été distribué d'une façon spéciale indiquée par le prince lui-même à l'architecte, qui a suivi de point en point les instructions qui lui ont été données.

Le prince de Galles aura, dans cette partie de la section, outre ses salons de réception, un cabinet de travail, une salle à manger très spacieuse, le tout meublé avec le plus grand luxe. On dit que le président de la commission ne

dépensera pas pour cette installation moins de 500,000 fr. dans lesquels la tapisserie figurera pour 200,000 fr.

Les travaux de la façade typique de la section espagnole doivent commencer vers la fin de la semaine.

La Tunisie, dont l'exposition se tiendra dans le parc du Trocadéro, à côté du palais Persan, vient d'envoyer le plan des constructions qui commenceront aussi très-prochainement.

La régence de Tunis, s'apprête d'ailleurs à prendre une part des plus actives à l'Exposition de 1878. Les délégués de ce gouvernement sont nommés, ce sont MM. de Lesseps et O. Gay fonctionnaires du Bey.

Au Trocadéro, la toiture du palais est presque entièrement terminée.

Le parc du Champ de Mars commence à prendre figure ; les arbres qui doivent l'orner sont plantés au fur et à mesure de leur arrivée.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Elections du 4 novembre.

CONSEIL GÉNÉRAL

CASTELNAU.	
Inscrits	2.593
Votants	2.165
Limayrac, républicain	1.072
Mazelié, républicain	922
Voix perdues	166
Ballottage.	
CATUS.	
Inscrits
Votants
Brugalières, républicain, memb. sortant, élu.
LAUZÈS.	
Inscrits
Votants
Cambres, républicain, membre sortant, élu.
LIMOGNE.	
Inscrits
Votants
Pradines, républicain, membre sortant, élu.
LUZECH.	
Inscrits	4.082
Votants	3.540
Lafon de Caix, bonapartiste	1.906 élu.
Lurguie, républicain	1.625
MONTCUQ.	
Inscrits	3.113
Votants	2.363
Saux, bonapartiste	1.444 élu.
Irisson, républicain	1.195
BRETENOUX.	
Inscrits	3.417
Votants	2.690
Vital, républicain	1.693 élu.
Pradel	923
LACAPELLE-MARIVAL.	
Inscrits	3.891
Votants	3.326
Frayssie, républicain	1.884 élu.
Vayssié	1.338
SAINT-CÉRÉ.	
Inscrits	3.870
Votants	2.514
De Lamaze, monarchiste	2.483 élu.
CAJARC.	
Inscrits	2.351
Votants	2.058
Daphénieux, républicain	1.328 élu.
Boudon	679
GOERDON.	
Inscrits	3.499
Votants	2.811
Calmeille, républicain	1.564 élu.
De Gozon, monarchiste	1.204
LABASTIDE-MURAT.	
Inscrits	2.229
Votants	1.590
Comte Murat, bonapartiste	1.504 élu.
MARTEL.	
Inscrits	3.413
Votants	2.761
Lachièze, républicain	1.613 élu.
Sérager, républicain	988
PAYRAC.	
Inscrits	1.894
Votants	1.546
Baron Dufour, bonapartiste	1.540 élu.

SAINT-GERMAIN.

Inscrits	2.344
Votants	2.019
Bouyé, bonapartiste	1.229 élu.
Ganayre, républicain	790

Un résultat que nous aimons surtout à constater, c'est la déconfiture de M. le vicomte de Turenne, battu dans le Lot, comme son beau-père M. le prince de Wagram, en Seine-et-Oise. M. le candidat à la députation de Figeac désirait un siège au Conseil général, comme compensation de sa défaite. Or, le canton de Lacapelle-Marival lui a donné moins de suffrages dimanche dernier, que le 14 octobre. M. le vicomte de Turenne n'aura pas, pour fiche de consolation, à constater le succès de ses amis dans le reste de la France.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Résultats connus.

CASTELNAU.	
Inscrits	2.593
Votants	2.165
Tailhade	1.206
De Belleud	801
CATUS.	
On dit que M. Perboyre est élu.
CAZALS	
On croit que M. Veissy St-Roch est élu.
LIMOGNE.	
Inscrits
Votants
Couderc	1.794 élu.
PUY-L'ÉVÊQUE.	
On croit que M. Momayoux est élu.
BRETENOUX.	
Inscrits	3.417
Votants	2.690
Vernézoul	1.722 élu.
Trassy	851
CAJARC.	
Inscrits	2.351
Votants	2.058
Duffour	1.611 élu.
LACAPELLE-MARIVAL.	
Inscrits	3.891
Votants	3.326
Calmette	2.442
ST-CÉRÉ.	
Inscrits	3.870
Votants	2.514
Marbot	2.318
LABASTIDE-MURAT.	
On dit que M. de Camy serait élu.
ST-GERMAIN.	
Inscrits	2.344
Votants	2.019
Lacaze	1.320
Gizard	674

Nous compléterons ces renseignements dans notre prochain numéro.

Par décret en date du 26 octobre, M. Auguste Sourbieu a été nommé avoué près le tribunal civil de Cahors, en remplacement de M. Pouzergues, démissionnaire.

Après la prestation de serment de M. Sourbieu, qui a eu lieu aujourd'hui, M. Depyvre, président du tribunal civil, a exprimé les regrets qu'éprouvait le tribunal, de la démission de M. Pouzergues, après un exercice si long et si bien rempli.

Il exprime l'espoir que M. Sourbieu le remplacera dignement.

On lit dans le Journal d'Agen :

« La rentrée de la cour a eu lieu aujourd'hui.

» Toute la magistrature, plusieurs membres du barreau et certaines notabilités de divers ordres, parmi lesquelles on remarquait M. le préfet de Lot-et-Garonne, M. le secrétaire général, M. le commandant de gendarmerie, M. le maire de la ville d'Agen, etc., assistaient à cette solennité.

» Après l'office divin, célébré par M. Pagnat, curé des Jacobins, dans la salle des Pas-Perdus, la cour s'est rendue dans la première chambre, où M. Puech, avocat général, a prononcé le discours d'usage.

» Le sujet de ce discours, qui était : *Les Assurances sur la vie*, a été traité avec beaucoup de talent par M. l'avocat général.

Le sacre de Mgr Caraguel, ancien curé-archiprêtre de la cathédrale d'Albi, nommé évêque de Perpignan, aura lieu, le dimanche, 25 novembre, fête de sainte Cécile, dans l'église métropolitaine d'Albi.

Mgr l'archevêque d'Albi sera le prélat consécrateur.

Plusieurs prélats assisteront à cette importante solennité. Nous croyons pouvoir nommer Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon; NN. SS. Grimardias, évêque de Cahors; Bourret, évêque de Rodez; Costes, évêque de Mende; de Cabrières, évêque de Montpellier; Besson, évêque de Nîmes.

Les journaux de l'Aveyron annoncent ainsi le sacre de Mgr Baduel, évêque de Saint-Flour, ancien curé de Notre-Dame de Villefranche.

Le sacre de Mgr Baduel est définitivement fixé au mercredi, 21 novembre, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge.

Le prélat consécrateur sera Mgr l'évêque de Rodez. L'évêque élu aura pour assistants Mgr Grimardias, évêque de Cahors, et Mgr Costes, évêque de Mende.

On compte, de plus, sur la présence de Mgr Ramadié, archevêque d'Albi; NN. SS. Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre; Bonnet, évêque de Viviers, et Bouange, évêque de Langres.

La cérémonie aura lieu, comme on sait, dans l'église de Notre-Dame de Villefranche.

A la liste des prélats qui doivent rebaisser de leur présence la cérémonie du sacre de Mgr Baduel, nous ajouterons Mgr Duquesnay, évêque de Limoges.

Parmi les élèves qui ont obtenu le diplôme de vétérinaire en 1877 à l'École vétérinaire de Toulouse, nous remarquons le nom de M. Pagès, appartenant au Lot.

LA FIN DU PHYLLOXERA.

M. Henri Marès, par l'intermédiaire de M. Dumas, révèle une chose assez curieuse à l'Académie des sciences. Il s'agit du phylloxera.

Il y a près de quatre ans, dans un but d'expériences mal déterminées, l'habile observateur planta dans des vases en terre, de ceux qui sont en usage dans le Midi pour la culture des orangers, plusieurs cepes de vignes. Il en fit deux lots, l'un fut infecté de phylloxeras, l'autre fut laissé à lui-même.

Chacun des cepes reçut, pendant quatre ans, les soins intelligents que réclamait son état. Les cepes phylloxérés furent toujours couverts de pucerons; des cepes non contaminés à l'origine, un seul fut attaqué. Cela arriva soit par un phylloxera ailé, soit par un contact accidentel avec les cepes artificiellement infectés, lors des manipulations et des changements nécessités par la culture de ces pieds de vigne.

Aujourd'hui, sans que rien n'ait été fait pour

les détruire, les pucerons dévastateurs ont tous disparu. Comment? par quel mystère? M. Dumas nous l'apprend:

« Ce fait, dit-il, qui paraît si extraordinaire au premier abord, ne fait que confirmer ce que M. Balbiani a mis déjà en pleine lumière par ses longues recherches et ses patientes et habiles investigations.

« Le phylloxera des racines se reproduit par parthénogénèse, mais sa faculté productrice diminue peu à peu, et il arrive un moment où sa fécondité qui, à l'origine, était prodigieuse, fait place à la stérilité la plus complète. Chaque génération est moins productive que la précédente, de sorte qu'à la longue, si le phylloxera aérien ne vient point réveiller et ranimer la fécondité épuisée du phylloxera souterrain, la race fatale s'éteint d'elle-même. C'est ce qui est arrivé pour les cepes cultivés en pot par M. Marès. C'est ce qui peut un jour se réaliser pour nos vignobles attaqués si les saisons amènent des intempéries opportunes à l'époque de l'accouplement et de la ponte des phylloxeras ailés.

« Sans doute déjà sur plusieurs points où l'on annonce dans certains vignobles presque détruits, le réveil de la végétation, ce fait heureux s'est produit. Espérons qu'il est à la veille de se généraliser et que dans quelques années, les ravages du puceron américain ne seront plus qu'un souvenir. »

LES ÉTOFFES VÉNÉNEUSES.

On lit dans la dernière livraison de la revue publiée par l'Office impérial de santé:

« En ce moment le commerce met en vente des étoffes de coton imprimées en couleur bleue, rose et grise, qui contiennent de fortes doses d'arsenic. Les recherches faites au laboratoire de l'Office impérial de santé ont constaté que l'arsenic contenu dans ces étoffes ne provient nullement de l'emploi de matières colorantes arsénicales, mais uniquement des mordants et des substances employés pour leur apprêt. Selon la recette déposée à l'Office de santé, un tel apprêt pour l'impression en bleu, rose et gris contient, sur toute sa masse, presque un sixième d'arséniate de soude. Ces sortes d'étoffes, par suite de leur contenance arsénicale, pouvant devenir très dangereuse pour la santé publique, l'Office impérial croit de son devoir de mettre les teinturiers et les imprimeurs en garde contre l'emploi de ces sortes d'apprêts, et de les rendre surtout attentifs sur l'existence, en qualité suffisante, d'apprêts complètement inoffensifs qui trouvent dans la pratique de la teinturerie le même emploi que ceux indiqués ci-dessus. »

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 4 novembre.

CÉRÉALES ET FARINES. — Le temps est resté

propice cette semaine aux travaux d'ensemencements que la culture pousse activement, aussi les semailles ont fait depuis huit jours un grand pas en avant dans la plupart de nos départements. Le Midi seul où la pluie n'a pas été partout suffisante est en retard. Les travaux des champs et la fête de la Toussaint ont dérangé les marchés pendant cette dernière semaine, les apports et les offres sur échantillons ont été peu importants. La demande de la meunerie est toujours lente et les prix du blé sont restés sans variation, mais fermes. Les bonnes qualités et les choix de 33 à 33 fr. 75; les qualités ordinaires de 31 fr. 50 à 32 fr. 50; les sortes inférieures, de 28,50 à 30 les 100 kilos. A l'exception du seigle, dont la vente est actuellement peu aisée, les autres grains deviennent l'objet d'une demande suivie, avec tendance à la hausse sur orges, escourgeons, avoines, sarrasins et maïs.

Nos ports de l'Ouest restent calmes, avec des prix maintenus. A Marseille, les transactions sont toujours peu nombreuses à des prix calmes mais soutenus. A Paris, au marché de mercredi, les offres en blé étaient fort modérées par continuation, mais la meunerie de son côté ne sort pas de son système de se borner à n'acheter que le strict nécessaire. Les prix ne dénotent pas de variation, mais restent bien tenus malgré le calme inusité des affaires. On a payé en commerce, les prix extrêmes de 31 à 34,50 les 100 kilos, et en culture, les mêmes prix rendu au moulin. Ces prix, les mêmes à peu près depuis plusieurs semaines, malgré la baisse de la farine, sont de nouveau au-dessus de la parité de celle-ci. En France, nous ne voyons pas offrir beaucoup de blés, la culture est réservée. Si par le temps actuel, la culture résiste à la baisse, qu'advient-il lorsque, les intérêts rassurés, le commerce se remettra aux achats. Car nous ne devons pas oublier que la baisse, quelque légère qu'elle soit, faite depuis deux mois, n'a en aucune façon attiré chez nous les ressources étrangères, dont on suppose que nous aurons besoin cette année.

Au marché des farines, après un mouvement de reprise motivé par les besoins de la liquidation d'octobre, les prix ont repris une tendance à la baisse et clôturent à environ 1 f. au-dessous de ceux de la semaine précédente.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot.)

Paris, 5 novembre soir.

On ne sait toujours rien de positif au sujet de la crise. Le ministère se retirera-t-il avant l'ouverture de la session, ou se présentera-t-il aux Chambres? mystère!

Le *Soir* affirmait hier au soir que le *Journal officiel* publierait ce matin les décrets admettant la démission du cabinet et la constitution

d'un nouveau ministère présidé par M. Poyer-Quertier; mais ce matin l'*Officiel* est resté muet, et l'idée de cette combinaison paraît abandonnée, si l'on s'en rapporte aux dires des journaux du matin.

Le *Pouvoir* attribue cet abandon aux résultats connus hier soir des élections départementales, et notamment à l'échec personnel subi par M. de Broglie, échec dont on a été très ému, s'il faut en croire le même journal.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 6 nov., 3 h., soir.

On évalue à 400 voix environ les nouvelles recrues du parti républicain dans les élections des Conseils généraux. Restent 300 résultats à connaître.

La *République française*, le *Journal des Débats* et tous les organes de la majorité déclarent, ce matin, qu'il est impossible d'accepter un ministère qui ne soit pas la fidèle représentation de la majorité de la Chambre et du pays.

Paris, 6 nov., 4 h., soir.

Une note de l'Agence Havas annonce à l'instant que la combinaison ministérielle recherchée avec M. Poyer-Quertier n'ayant pas abouti, il est probable que le cabinet de Broglie se présentera devant la Chambre pour soutenir sa politique.

Paris, 6 nov., 5 h., soir.

Les élections des Conseils d'arrondissement donnent aux républicains des résultats bien plus importants encore que celles des Conseils généraux.

Bourse de Paris

Cours du 6 Novembre.

Rente 3 p. %..... 70.00
— 4 1/2 p. %..... 98.00
— 5 p. %..... 106.00

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 2 nov.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.050 »	3.050 »
Crédit foncier.....	655 »	645 25
Orléans-Actions.....	1.035 »	1.035 »
Orléans-Obligations.....	330 75	331 25
Suez.....	697 50	696 25
Italien 5 %.....	71 95	71 75

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

6 novembre 1877. (68)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VXI

PASCAL

— Mais il a le cœur bien placé, généreux, il aime...

— Qui vous l'a dit!

— J'en suis sûr.

Fernande fit un signe ce tête négatif.

— Vous le désirez sans doute, mon ami, répondit-elle et cela vous suffit... Mais cette femme ne voudrait pas être aimée, et à sa place, je fuirais plutôt que de céder à un amour qui pourrait être traversé par de semblables sentiments.

— Peuh! objecta Lopès, et le peut-elle?

— Comment!

— N'aime-t-elle pas elle-même?

— Quand cela serait?

— Aurait-elle le courage de déchirer

son cœur de ses propres mains?

— Il faudra bien qu'elle l'ait, ce courage, mon ami. Tenez, je suis femme aussi, et je sens que je me mets sans peine dans cette position; eh bien! je n'hésiterais pas, et quoiqu'il dut m'en coûter, je partirais...

Lopès serra les mains de Fernande dans les siennes.

— Après tout, dit-il, nous n'en sommes pas encore là, et j'espère qu'elle attendra, pour prendre une résolution à ce sujet, que son dévouement ait porté tout ses fruits. Franck a encore besoin qu'elle et cette raison suffira à la retenir.

Fernande ne répondit pas, et comme Lopès se dirigeait vers la porte, elle le suivit à pas lents et silencieux.

Pascal marchait lui-même sur les pas de Lopès, et tous les trois gagnèrent ainsi la demeure principale, où la fête avait atteint son apogée.

Or pendant qu'ils se dirigent de ce côté, et en attendant que Lopès se trouve en présence de M. de Compans, qui, de son côté, s'abandonne à la sécurité la plus complète, nous ferons ici une courte digression, et si le lecteur veut bien nous suivre, nous l'introduirons un moment dans la chambre de Sylvia.

En quittant Lopès, Octave était monté en voiture et s'était fait conduire à la maison de la Bièvre.

Il était fort préoccupé; ce ue lui

avait dit le mystérieux ami de Franck l'avait un peu troublé, et il cherchait la vérité à travers ses demi-confidences.

Octave, en véritable boursier qu'il était, ne songeait, qu'à une chose: il avait cru un moment que M. de Compans allait se trouver dans des complications financières difficiles à traverser, et il pouvait craindre, dans ce cas, de faire une assez mauvaise affaire.

Mais cette pensée n'eut pas le temps de prendre racine dans son esprit.

Le matin même on lui avait parlé de la position du banquier; ses relations étaient immenses; il n'avait pris part depuis longtemps qu'à des opérations essentiellement sûres, et sa fortune, comme la dot de sa fille, étaient à l'abri de toute catastrophe.

Octave haussa les épaules.

Il était évident que les soupçons que l'on avait voulu éveiller dans son esprit étaient une machine de guerre, une ruse employée par Lopès, pour apaiser les dernières difficultés qui s'opposaient à la conclusion du mariage de son ami, et qu'ils ne reposaient sur aucune donnée avouable.

Mais on ne trompe pas facilement un coulisier. Octave sourit lui-même à la naïveté du moyen que l'on avait employé.

Il arriva à la Bièvre vers onze heures, mais au lieu de se faire conduire dans le parc comme les invités ordinaires, il longea le mur extérieur qui enveloppe la propriété, et gagna une porte qui donne sur

la campagne.

Une fois là, il sonna.

On l'attendait vraisemblablement, car à peine les premiers sons de la cloche furent-ils fait entendre que la porte s'ouvrit.

— Est-ce vous, monsieur Octave? dit une voix de femme.

— C'est moi, répondit le coulisier.

Et il entra.

Ce coté du parc n'était pas éclairé; il y faisait fort sombre; Octave suivit tant bien que mal la camériste qui lui montrait le chemin, et parvint ainsi, non sans difficultés, jusqu'à un escalier de service dans lequel il s'engagea toujours précédé de son guide.

Quelques minutes après, il pénétrait dans la chambre de Sylvia.

Il y avait bon feu dans la cheminée; une lampe dont l'abat jour était baissé jetait une faible lueur dans la chambre, Octave marcha doucement sur la pointe des pieds, et alla s'asseoir dans une causeuse que l'on avait roulée près du feu.

— Mademoiselle est au salon avec monsieur, dit alors la camériste, le vais la prévenir de votre arrivée, et dès qu'elle pourra s'échapper, elle viendra trouver monsieur.

Octave remercia du geste; puis la camériste sortit, et il resta seul.

Le jeune coulisier était ému; c'était bien là un rendez-vous d'amour, et malgré la gravité des circonstances, qui lui

commandaient impérieusement de rester maître de lui sentit son cœur battre avec force, et son esprit se troubler profondément.

— Il était chez Sylvia; elle l'aimait, elle allait accourir à lui, elle allait abandonner le bal pour venir lui donner une preuve éclatante d'amour.

Octave frissonna.

Tout était préparé... une chaise de poste devait stationner avant une heure à la grille du parc, Sylvia avait consenti à tout, plutôt que de se voir séparée du seul homme qu'elle eût aimé!

Ils allaient fuir! et grâce à cet éclat, rendre impossible le mariage projeté par M. de Compans, et unir deux amants dont, après tout, il avait naguère autorisé et encouragé l'amour.

Octave rêva longtemps à l'acte qu'il allait accomplir; il en calcula toutes les chances, il se demanda même un moment s'il avait bien le droit d'agir ainsi qu'il allait le faire; mais l'heure était mal choisie pour des réflexions et des scrupules de cette nature, l'amour de Sylvia l'absolvait d'ailleurs aux yeux du monde, et les millions de M. de Compans avaient une éloquence persuasive qui eût endormi des remords plus énergiques.

Une heure se passa de la sorte.

(A suivre).

Livret des Familles

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Layton, le LIVRET DE FAMILLE à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Ecrire: Administration de la C^o concessionnaire
PARIS, 22, Boulevard Montmartre

AVIS

CONTOU

BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES
A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des **coques** tous les Dimanches,

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT
ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE: 133 MILLIONS

Constitution immédiate d'un Capital payable au décès de l'Assuré
PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du Revenu
PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie.....	37,635,076 fr.
Arrérages payés aux Rentiers.....	141,416,201 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière.....	14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénech, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fl^s: 1.50. Se défier des contref^{es}

Eaux Arsénicales de la

BOURBOULE

GRANDE SOURCE

PERRIERE

(PROPRIÉTÉ COMMUNALE)

Température 60° cent. Arsenic 13 milligr. par lit.
Anémie, Lymphatisme, Scrofule, Maladies de poitrine, des os, de la peau, Fièvres intermittentes, etc.
Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.
Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET DORÉE par les Procédés électro-chimiques
ORFÈVRERIE D'ARGENT
Galvanoplastie
RÉARGENTURE

COUVERTS ARGENTÉS SUR METAL BLANC

Manufacture à Paris, rue de Bondy, 56
Pour éviter l'abus qui est fait journellement de notre nom et de nos tarifs, ainsi que les fausses dénominations, nous prions instamment les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom de CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, les marques de fabrique dessinées ci-contre. Christofle et C^o. — Nos Représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, frères, bijoutiers-orfèvres.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
PARIS 1855
GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR
LONDRES 1862
DEUX MÉDAILLES
PARIS 1867
HORS CONCOURS (Membre du jury)



CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant: Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent:

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	45 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

ÉDITION A 2 FRANCS

VICTOR HUGO

HISTOIRE D'UN CRIME

— DÉPOSITION D'UN TÉMOIN —

PREMIÈRE JOURNÉE | DEUXIÈME JOURNÉE
LE GUET-APENS | LA LUTTE

CALMANN-LÉVY, éditeur, rue Auber, 3.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 40, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies. — Envoi franco de prospectus sur demande.
Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle: Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorisée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant: Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

A VENDRE

Une Jument poulinière de race anglo-arabe

avec son produit de l'année et celui de 1876.

Cette JUMENT a obtenu au Concours hippique de Montauban le 1^{er} prix de sa catégorie, et à Cahors la 1^{re} prime des Poulinières suitées.

S'adresser à M. Laur, vétérinaire à Cahors.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant usage constant de la



Plus de névralgies Plus de maux de tête
C'est la
PILE ÉLECTRIQUE PRATIQUE
mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.